



Feuillet 2025 -

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	25
Suppléants avec vote	1
Pouvoirs	6
Nombre de votants	32
Date de la convocation	12/12/2025
Certifié exécutoire le	22/12/2025
Date d'affichage	23/12/2025
Envoyé en préfecture le	23/12/2025

*Le vingt-deux décembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.*

**TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE:** BERNARD Sylvain, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle, CHABRILLANGES Maurice, CHASSEING Daniel, COIGNAC Gérard, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, GARAIS Daniel, JAMILLOUX-VERDIER Simone, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, LE MEUR Marion, LELIEVRE Carla, PETIT Christophe, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC Sylvie, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe.

**SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE :** ENSERGUEIX J. François.  
**SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE :** BEZEAU Sophie, GAGE Pascal.

**EXCUSES :** BONNET TENEZE Véronique (donne procuration à BOUCHOT Estelle), BOURDARIAS Sophie (excusée), BOURROUX François (excusé), CHAMPSEIX Serge (excusé), CHEYPE Sandrine (donne procuration à COUTURAS Alain), COISSAC Vincent (donne procuration à SENEJOUX Geneviève), MEUNIER Colette (donne procuration à LACHAUD Sylvie), PEYRAMAURE Pierre (donne procuration à PETIT Christophe), PLAS Marcel, TAVERT Gérard, TER-HEIDE Laurence, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean-Yves (donne procuration à ROUCHEREAU Patrice), VIGROUX SARDENNÉ Josiane.

**Secrétaire :** COIGNAC Gérard.

### 114-2025 : Sollicitation d'une aide du Département concernant la révision allégée n°3 du PLU de Treignac

L'aide du département de la Corrèze a été sollicité et accordée dans le cadre du contrat de cohésion des territoires 2023-2025 pour la conduite des procédures d'évolution/révision des PLU à hauteur de 20% d'une dépense de 75 000 euros HT.

Au vu du projet de création d'hébergements touristiques au hameau de Coudert, il est nécessaire de réaliser une procédure de révision allégée du PLU afin de réduire une zone agricole au profit d'une zone à urbaniser à vocation d'activité touristique.

Vu la délibération du conseil communautaire en sa séance du 16 décembre 2024 prescrivant la révision allégée n°3 du PLU de Treignac,

Il est proposé de solliciter l'aide du département de la Corrèze dans le cadre du contrat 2023-2025.

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à 32 voix pour, 0 contre, 0 abstention, décide :**

- De solliciter une aide du Département de la Corrèze dans le cadre du contrat de cohésion des territoires 2023-2025 selon le plan de financement suivant

Dépense HT = 8 386. 57 €

Subvention sollicitée : 25 % soit 2 096.64 €

- Autorise monsieur le président à signer les documents nécessaires à cette demande.

Fait à Treignac, le 23/12/2025  
Le Président, Monsieur JENTY

